



Baisse du livret A, un nouveau marche pied vers la capitalisation

Mémo N° 36

Une nouvelle attaque contre le pouvoir d'achat

Bruno Le Maire, Ministre de l'économie, a annoncé ce jeudi la baisse du taux d'intérêt du Livret A de 0,75% à 0,5% à compter du 1^{er} février 2020. Avec cette mesure, la rémunération nette du livret A, produit d'épargne le plus plébiscité par les français, tombe à son niveau le plus bas depuis près de 40 ans.

Le gouvernement ose présenter cela comme une mesure sociale car cela dégagerait 300 millions d'euros pour les logements sociaux¹, mais « en même temps », la baisse va faire perdre environ 750 millions d'euros d'intérêts aux détenteurs de Livret A qui ne sont généralement pas les épargnants les plus fortunés. Une fois de plus, le gouvernement organise la redistribution entre les pauvres. Notons également que le gouvernement avait ébranlé les finances des organismes de logements sociaux avec la baisse des APL.

L'Etat et les banques, grands gagnants

Les grands gagnants de cette histoire ne sont autres que les banques et l'Etat. En effet, l'épargne réglementée est gérée en partie par la Caisse des Dépôts et Consignations et par les banques. La baisse du taux d'intérêt va donc permettre à ces deux entités d'accroître leurs marges sur les placements qu'ils réalisent avec l'argent des livrets réglementés, et d'abord du Livret A. On parle tout de même d'un demi-milliard d'euros pour l'Etat et autant pour les banques.

La capitalisation, réelle motivation du gouvernement

Ministre de l'économie ou VRP de produits financiers ? A en lire l'interview de Bruno Le Marie accordée au Parisien², on peut en douter ! Il déclare : « Mais je veux dire aux ménages : diversifiez votre épargne ! [...] notre plan épargne retraite (PER) est extrêmement attractif : tous les versements sont déductibles de l'impôt sur le revenu. » ; au moins les intentions du gouvernement sont claires et assumées. Il appelle même à la construction d'un « BlackRock français ou européen ». Soulignons la cohérence du gouvernement : pendant que le Premier Ministre s'évertue à casser notre système de retraites, le ministre de l'économie prépare le terrain pour la capitalisation.

¹ Le taux d'emprunt des bailleurs sociaux est indexé sur celui du Livret A, ils pourront donc emprunter à un taux plus faible.

² <http://www.leparisien.fr/economie/bruno-le-maire-le-taux-du-livret-a-sera-de-0-5-a-partir-du-1er-fevrier-15-01-2020-8237025.php>

Mémo du Pôle Eco

En attaquant les produits d'épargne réglementée et disponible, le gouvernement montre une nouvelle fois sa déconnexion avec les classes populaires. Comment peut-il appeler les français à se tourner vers des produits d'épargne à long-terme et/ou risqués alors que les français peinent à économiser ne serait-ce que pour pallier les coups durs. Une fois de plus, la politique macronienne ne s'adresse pas à tous les français mais seulement aux plus fortunés.

Malgré un conflit social sans précédent, le gouvernement affiche une nouvelle fois son arrogance et son désintérêt pour la majorité de la population, qui continue, mesure après mesure, de voir son pouvoir d'achat fondre comme neige au soleil.

Montreuil, le 17 Janvier 2020